

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2012/0085(COD) Procédure terminée
Importations de riz originaires du Bangladesh: alignement du règlement au TFUE; pouvoirs délégués et d'exécution de la Commission	
Sujet 3.10.06.03 Céréales, riz 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.20.04 Code des douanes de l'Union, tarifs douaniers, accords préférentiels, règles d'origine 8.50.01 Application du droit de l'Union européenne	
Zone géographique Bangladesh	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>INTA</b> Commerce international	Rapporteur(e) fictif/fictive PPE <a href="#">ZALEWSKI Paweł</a> S&D <a href="#">SUSTA Gianluca</a> ALDE <a href="#">RINALDI Niccolò</a> Verts/ALE <a href="#">KELLER Ska</a>	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>AGRI</b> Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil <a href="#">Agriculture et pêche</a>	Réunion <a href="#">3308</a>	Date 14/04/2014
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Agriculture et développement rural</a>	Commissaire CIOLOȘ Dacian	